

## REUNION D'INFORMATION

### Compte-rendu

Jeudi 10 mars 2016

#### FORMATIONS CONDUITE D'ENGINS, HABILITATION ELECTRIQUE, AMIANTE

##### PLANNING FORMATION à Longvic :

- Du 29 au 01 avril : formation chariot
- Les 29 et 30 mars : formation habilitation électrique
- Le 4 avril : recyclage amiante encadrement
- Du 4 au 6 avril : formation chariot
- Le 6 avril : recyclage habilitation électrique travaux électrique
- Du 11 au 14 avril : formation engin de chantier
- Du 14 au 15 avril : formation initiale amiante opérateur
- Du 14 au 15 avril : formation nacelle
- Du 18 au 19 avril : formation chariot
- Du 21 au 22 avril : formation nacelle
- Le 22 avril recyclage : habilitation électrique
- Du 9 au 13 mai : formation initiale amiante encadrement

**Stéphane GRESSIER**  
**EXPEFORMA**

Tél : 06.20.08.06.92

Mail : [stephane@expeforma.fr](mailto:stephane@expeforma.fr)

Une réunion d'information, organisée par le Club Entreprendre, s'est tenue à la salle des fêtes de Gemeaux.

Une dizaine de chefs d'entreprise se sont réunis en présence de Marc CHAITEMPS, Maire de Gemeaux.

**Le thème** abordé lors de cette soirée était « **le marché du travail et les difficultés du recrutement** » par Nathalie CONQUET, Responsable de l'équipe dédiée aux entreprises et Anne MOREAU, Conseillère dédiée aux entreprises de PÔLE EMPLOI.

Raymond CORDIER, Président du Club Entreprendre a accueilli les participants et a procédé aux remerciements.

#### AVANT-PROPOS

En avant-propos de cette réunion, Stéphane GRESSIER, d'EXPEFORMA, entreprise adhérente au Club, a présenté les différents partenariats mis en place avec le Club concernant les formations de conduite d'engins, d'habilitation électrique, amiante, ainsi que celui pour les vérifications périodiques des engins de levage.

Si vous êtes intéressés, retrouvez ci-contre le programme des formations prévues à Longvic pour les mois de mars, avril et mai. N'hésitez pas à le contacter, ainsi que le Club.

## LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET LES DIFFICULTÉS DU RECRUTEMENT

Suite à une désaffection des entreprises vis-à-vis de Pôle Emploi, le but de cette rencontre était, pour Nathalie CONQUET et Anne MOREAU, de regagner la confiance des acteurs économiques du territoire et leur présenter les nouveaux services qui leur sont dédiés.

Pour mettre en place cette nouvelle politique tournée vers les entreprises, 189 conseillers dédiés sont présents partout en France dont 6 à l'agence Pôle Emploi Dijon nord.

Leur activité se répartit à 80% pour l'aide au recrutement et 20% sur des compétences socle que sont l'accueil physique et téléphonique du public.

### ***Comment accompagner le recrutement immédiat et à venir ?***

Le conseiller a un rôle de conseil et d'expertise du fait des connaissances qu'il acquiert tant sur les besoins de l'entreprise que sur les personnes disponibles sur le marché du travail. En effet, un travail collaboratif entre les conseillers « entreprises » et les conseillers « demandeurs d'emploi » est instauré pour aider au recrutement.

Le conseiller va orienter l'entreprise sur :

- La définition et les caractéristiques du poste à pourvoir,
- le choix du dispositif de recrutement à adopter (recrutement par simulation sur les habiletés de la personne, job-dating, ...),
- le type de contrat/personne pouvant être mis en place sur le poste (contrat en alternance, personne à former, contrat aidé, ...).

Il épaulera les entreprises lors de la sélection des candidats et des entretiens d'embauche. Des psychologues sont également présents pour analyser le savoir-être des demandeurs (motivation, savoir-vivre en société, ...)

### ***Petit focus sur le dispositif PMSMP :***

Pour aider les entreprises à trouver la personne idéale pour un poste à pourvoir, les conforter dans leur décision d'embaucher, faire découvrir leur métier, favoriser le retour à l'emploi de personnes en insertion, en reconversion ou handicapées, l'immersion professionnelle ou période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) est un dispositif pouvant être mis en place grâce à Pôle Emploi.

D'une durée maximum d'un mois, renouvelable sous conditions et sous couvert d'une convention, cette immersion permettra aussi bien à l'entreprise qu'au bénéficiaire de valider leurs projets. Durant ce temps de mise en situation, le bénéficiaire n'est pas salarié de la structure d'accueil.

Il sera évalué sur ses compétences, connaissances et sur son immersion en milieu professionnel par l'entreprise qui l'a accueilli. Cette évaluation pourra être consultable par une autre entité voulant l'embaucher et sera gage de sa motivation et ses savoirs.



## INFOS CLUBS

### Jeudi 7 avril au matin

Visite de la fabrique des Anis de Flavigny à Flavigny sur Ozerain, du musée et de la crypte.

### Jeudi 12 mai à 14h30

Visite du Zénith de Dijon

---

### Secrétariat du Club :

Albane

Tel : 03.80.85.50.60

Fax : 03.80.75.72.72

[asicre@clubentreprendre21.fr](mailto:asicre@clubentreprendre21.fr)

### ***Le site internet, un outil à la fois complet et personnalisable***

Différents outils sont mis à la disposition des entreprises, via le site internet de Pôle Emploi.

Elles peuvent créer leur espace et :

- Gérer leur recrutement,
- faire de la veille sur les profils disponibles,
- connaître les niveaux de rémunérations sur le bassin,
- avoir accès aux évènements nationaux et régionaux,
- découvrir les mesures et les aides à l'embauche,
- avoir des chiffres clés sur le secteur d'activité et les métiers (données de l'INSEE et de la DIRECCTE),
- obtenir les attestations employeurs,
- faire leurs déclarations,
- se renseigner sur leurs droits et devoirs,
- ...

A partir du mois de juin, un nouveau site sera mis en ligne. Des ateliers pourront être programmés sur demande via le Club.

### ***Une politique anti-fraude pour tous***

Pour répondre aux abus, que ce soit des demandeurs d'emploi ou des entreprises, des équipes dédiées à la fraude ont été expérimentées dans 2 régions pilotes puis étendues à toute la France. 8 personnes sont chargées, dans notre région, de déceler les fraudes comme l'usurpation de numéro SIRET.

A l'issue de cette présentation, les discussions se sont poursuivies autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité de Gemeaux.